



Monsieur le Président,

Aujourd'hui encore, l'UCP et l'UNSA ont une déclaration commune à faire concernant les accueils en détachement et plus largement l'état général du corps des attachés qui ne cesse d'empirer.

Nous pourrions presque reprendre notre déclaration du mois de juin qui, elle-même, était très proche de celle du mois d'avril. Ne trouvez-vous pas cela très dommageable pour le dialogue social auquel vous nous dites être attaché ? Entre temps, vous nous avez reçus, nous élus de la CAP, et malgré cela, nos constats communs restent très sombres.

I. Les accueils en détachement : *bis repetita*, les mêmes causes produisent les mêmes effets surtout pour celui qui ne veut pas entendre !

- Les accueils en détachement sur des profils tout à fait classiques, tels que ceux qui nous sont imposés aujourd'hui, deviennent le mode normal de recrutement dans le corps des attachés. 18 depuis le début de l'année auxquels s'ajoutent les 5 de cette séance, ce qui fait donc 23 accueils en détachement contre 17 recrutements par concours. Et l'année n'est pas terminée ! Il s'agit là d'un contournement inadmissible du principe égalitaire du concours qui est un fondement essentiel du service public. Nous ne pouvons l'accepter.
- Un mouvement général qui, de fait, s'avère inutile dans la mesure où les postes intéressants et variés évoqués précédemment n'y figurent pas, les administrations continuant à recruter en direct. Que d'énergie perdue pour le malheureux Bureau de l'Encadrement Supérieur déjà bien sinistré !
- Les élus des attachés n'ont aucune visibilité sur la nature et la qualité des postes tenus par les collègues qui partent en

détachement. A l'heure où la Métropole du Grand Paris se précise, il serait temps de se pencher sur cette question et de nous apporter les réponses que nous attendons. Le corps des attachés de la Ville de Paris offre une richesse et une variété de profils qu'il vous appartient de promouvoir et de mettre en valeur.

II. Une situation générale qui se dégrade et une demande de reconnaissance qui devient pressante.

- Les suppressions de fonctions de principaux de plus en plus nombreuses et larvées. Nos collègues ne cessent de nous alerter sur des fonctions qui, soit disparaissent, soit se noient dans le raccourcissement de la chaîne hiérarchique. Nous l'avons déjà exprimé : les attachés ne doivent plus faire les frais des réformes qui suppriment des bureaux et des services.
- L'association de la DRH doit être entière dans chaque phase de réformes, y compris pour celles qui semblent les plus limitées, et son rôle normatif doit être désormais affirmé car il est inexistant et se borne à la rédaction de notes de plus en plus nombreuses et sans effet.
- Enfin que penser de la forte mobilité au Bureau de l'Encadrement Supérieur : un bureau au chef hyper mobile, une lisibilité de la politique de gestion du corps des attachés qui devient de plus en plus difficile tant pour les élus que pour les attachés eux-mêmes !

En conclusion, voici nos propositions :

- Affirmer le rôle normatif et régulateur de la DRH, ce qui est le cas dans les grandes entreprises et administrations.
- Donner à la DRH le pouvoir d'imposer des candidats qui ont un profil adapté afin d'offrir à notre corps la reconnaissance qu'il mérite.